

Les spiritains, qui sont-ils ?

Les Spiritains travaillent depuis longtemps à la Réunion. Depuis le retour du P. Frédéric Levavasseur, en 1842, en tant que prêtre du Saint Cœur de Marie.

Mais pourriez-vous me dire à quoi vous reconnaissez que tel prêtre est Spiritain. ?

Et puis finalement qu'est-ce qu'un Spiritain ? Qu'est-ce qui fait sa particularité ? Quel est le but et quelle est la ligne d'action des Spiritains ? Et surtout quel est leur chemin spirituel pour vivre l'évangile ?

Pour le découvrir nous considérerons leurs origines. Il y en a deux :

- François Claude Poullart des Places, qui en 1703, début du XVIII^e siècle, avec une douzaine de séminaristes, se consacre au Saint-Esprit.

C'est le début de la communauté du Saint-Esprit, qui sera surtout appelé Séminaire du Saint-Esprit.

- Ensuite, en 1841, le P. Libermann, à partir des initiatives de Frédéric Levavasseur, et de Tisserant, fonde la société du Saint Cœur de Marie, pour l'évangélisation des esclaves qui vont être affranchis à Bourbon et ailleurs, et pour l'ensemble de l'Afrique Noire.

En 1848, le Saint Cœur fusionne avec le Saint Esprit et il n'y a plus que des Spiritains.

VIE ET ŒUVRE DE CLAUDE-FRANÇOIS POUILLART DES PLACES

Le 26 février 1679 naît Claude François Poullart des Places, à Rennes (Bretagne) dans une famille très riche et très besogneuse. Mais elle est blessée, car depuis plusieurs dizaines d'années elle a perdu son titre de noblesse. Il aura une sœur. Ce garçon est un trésor, ses parents espèrent que par lui, ils rentreront à nouveau dans la noblesse. Il est très brillant dans ses études. Il obtient sa licence en droit en 1700, à l'âge de 21 ans. Ses parents veulent en faire un magistrat au parlement de Rennes.

Voilà que Claude refuse d'exercer la magistrature et annonce son intention d'être prêtre. Choc pour la famille, qui après l'avoir gardé une année à travailler avec son père, dans l'espoir que ce désir disparaisse, le laisse aller faire ses études. Au cours de cette année dans une retraite chez les Jésuites, il reconnaît son appel pour le sacerdoce, son inclination à faire l'aumône aux pauvres et à compatir à la misère d'autrui. Ce penchant s'est certainement développé grâce à la rencontre avec l'abbé Bellier, chargé de l'hôpital Saint-Yves, à Rennes. Les jours de congé, Il rassemblait les élèves les plus fervents du collège des Jésuites, et parmi eux se trouvait Claude-François. Il leur faisait vivre en pratique la charité et l'apostolat. Il les envoyait à l'hôpital Saint-Yves où se trouvaient non seulement des malades, mais des infirmes, des vieillards et un orphelinat. Leur tâche ne s'arrêtait pas à aider les sœurs dans les soins aux malades, mais ils devaient faire le catéchisme aux infirmes et aux orphelins. Ceci est une occasion pour nous, de nous rappeler de l'importance énorme des expériences de l'enfance.

Mais au cours de sa retraite, il note son tempérament ambitieux contre lequel il doit lutter. Eh oui ! le climat familial l'a marqué. Pour détruire cette ambition, le Jésuite qui l'accompagne, lui conseille de faire ses études, non pas à la Sorbonne où il obtiendrait des diplômes, ce qui permettrait de recevoir des charges bien rémunérées et honorables, mais au collège Louis-Legrand à Paris, tenu par les Jésuites, qui ne donne pas de diplômes.

En octobre 1701, Claude-François arrive au collège Louis Legrand où il loge et fait ses études. Il reçoit de ses parents une bourse de 800 livres par an.

Tout en étudiant, et tout en étant un étudiant pieux, Claude-François va découvrir les petits Savoyards qui viennent sur Paris pour ramoner les cheminées. Il en réunit quelques-uns et leur fait le catéchisme. Il rencontre un autre grand problème de l'époque : les jeunes hommes qui sont trop pauvres pour payer leurs études pour devenir prêtres et qui travaillent en même temps ou logent à plusieurs dans une chambre. C'est la misère. A cette époque les séminaires ne sont pas organisés pour suivre ceux qui désirent devenir prêtres. Chacun fait ses études, et obtient les diplômes, et pour se préparer à l'ordination entre dans une maison d'un diocèse qui les y prépare. Il y a trois problèmes : la misère des étudiants pauvres qui se préparent à la prêtrise, et le manque de formation spirituelle. Le troisième problème, c'est que les prêtres diplômés ne veulent pas aller dans des paroisses pauvres de campagne, ou des aumôneries d'hôpital. Il existe depuis le XVII^{ème} siècle et aussi à l'époque de Claude-François, sur Paris, des écoles pour les pauvres étudiants, qui les forment pour le sacerdoce. Leur style de vie est pauvre et dur. Ainsi ils accepteront les paroisses de campagne, les aumôneries d'hôpital et les autres services humbles et peu rémunérés de l'Église.

Au collège Louis-Le-Grand, Claude est remarqué pour sa piété, pour ses services auprès des pauvres, rendus dans la discrétion. Aussi une association de spiritualité, appelée : « Aa » c'est-à-dire l'« Assemblée des amis », l'a remarqué et après avoir testé sa capacité de garder le secret, l'accueille. Au XVII^{ème} et au XVIII^{ème} siècle, pour créer une élite de prêtres, non à partir de la naissance, mais à partir de la valeur spirituelle, le secret est obligatoire. Voilà pourquoi avant l'admission il y a une vérification sur ce point.

L'« Aa » se recrute exclusivement dans l'élite de la congrégation mariale, qui est ouverte à tous les étudiants. Elle est destinée à animer ce groupe de prière mariale et pour cela les membres de l'« Aa » ont un supplément de formation et des temps de prière plus importants. L'« Aa » insiste sur le zèle apostolique : catéchisme aux enfants, visites aux hôpitaux, prise en charge du milieu de vie et souci de convertir des condisciples. Elle a aussi un grand souci des pauvres, membres souffrants du Christ. Mais plus encore, une vive préoccupation de la masse chrétienne qui a besoin, pour sortir de son ignorance religieuse, de prêtres qui ne cherchent pas à faire carrière et qui ne vivent pas dans l'oisiveté, mais dans la pauvreté et le désintéressement.

Ces lignes spirituelles correspondent bien aux dispositions de Claude. Aussi quand il devient membre de l'« Aa » en fin 1701, il vivra un développement spirituel très grand. Il passera de l'aide aux pauvres à un style de vie pauvre. L'« Aa » demande à ses membres de porter une soutane qui ne soit pas décorée par un liseré, et pas taillée dans un beau tissu. En 1702, quand Claude reçoit la tonsure, il revêt l'habit de la simplicité des ecclésiastiques les plus réformés, et quitte d'un coup l'éclat et la manière du siècle.

Il paie les études d'« un pauvre écolier » (nom donné aux pauvres étudiants), J.B. Faulconnier et par son intermédiaire il envoie des habits ou de la nourriture, prise sur le meilleur de ce qu'il reçoit au collège, à des pauvres ou à des malades. Il rencontre d'autres pauvres étudiants et les prend en charge. Pour le moment ce n'est qu'un exercice de charité. Peu à peu il arrive à la conviction que Dieu veut se servir de lui pour qu'il forme dans l'Église des maîtres et des guides. Pour y arriver il ne suffit pas de payer les études à des pauvres étudiants. Il faut les rassembler, les suivre et approfondir leur vie de foi. Il en parle à celui qui l'accompagne dans sa vie spirituelle. Celui-ci l'approuve. En plus de cela le principal de Louis-le-Grand lui promet de lui donner une partie des restes des repas des pensionnaires. À

partir de là, tout va aller très vite. Claude loue un petit local près du collège. Il y loge quatre, cinq pauvres étudiants. Lui continue à résider au collège. Dès le début du carême 1703 il habite avec les pauvres étudiants, pour mieux s'occuper d'eux. Il continue ses études de théologie en même temps. Les jours qui précèdent la Pentecôte, il leur prêche une retraite préparatoire à leur consécration au Saint-Esprit. Le thème est : « Il m'a envoyé prêcher l'Évangile aux pauvres ». Le 27 mai 1703, jour de la Pentecôte, en la chapelle de Notre-Dame de Bonne Délivrance, Claude et ses pauvres étudiants, qui sont douze, se consacrent au Saint-Esprit sous l'invocation de la Sainte Vierge conçue sans péché. Cette démarche de consécration relève de l'influence de la spiritualité de l'« Aa ».

C'est le commencement de la communauté du Saint-Esprit, plus généralement appelée Séminaire du Saint-Esprit.

Remarquons que Claude est arrivé à Paris en octobre 1701, et en mai 1703, en deux ans à peine, il fonde une communauté. Il est seulement étudiant en théologie. Il a 24 ans.

ORIGINALITE DU SEMINAIRE DU SAINT-ESPRIT

Pour entrer au séminaire du Saint-Esprit il faut ne pas pouvoir payer sa pension. Nous trouvons dans le règlement : « *On ne pourra sous quelque prétexte que ce puisse être, y admettre des gens en état de payer ailleurs leur pension* » (P. 68 dans *Claude François Poullart des Places et les Spiritains* - Paul Coulon (dir.)

De plus ils étudient au Collège Louis-le-Grand qui ne donne pas de diplômes, les étudiants savent qu'ils ne recevront pas de charges qui rapportent beaucoup d'argent. La pauvreté reçoit la première place dans l'idéal sacerdotal de Poullart des Places. Pour lui le désintéressement est le commencement de la perfection de celui qui veut suivre le Christ. Il forme les étudiants dans une mystique de la pauvreté de sorte qu'à la fin de leurs études, « *ils soient prêts à tout, à servir dans les hôpitaux, à évangéliser les pauvres et même les païens ; non seulement à accepter mais à embrasser de tout cœur et à préférer aux autres, les postes les plus humbles et les plus laborieux pour lesquels on trouve le plus difficilement de titulaire.* » (p. 68, même livre, paroles mêmes de Claude). Ce n'est pas la pauvreté pour elle-même, ni la pauvreté pour la pénitence, mais une pauvreté pour annoncer l'Évangile aux pauvres. Nous avons là, l'influence de l'« Aa » qui accorde une grande attention aux pauvres. Tout en étant responsable de la communauté, Claude vivra comme les étudiants. Il participera à tous les services à son tour, y compris décrotter les chaussures de tous les étudiants.

Les étudiants n'acquièrent pas de diplôme, mais Claude Poullart des Places accorde une grande importance aux études. Il disait que, « *... s'il redoutait le zèle aveugle d'un prêtre pieux mais ignorant, il avait des craintes pour la foi et la soumission à l'Église d'un prêtre savant mais dénué de vertu.* » (même livre p.69). Les membres sont accueillis après un examen qui contrôle leurs connaissances. Ne sont acceptés que ceux qui sont estimés les plus capables d'acquérir science et vertu. Un examen est prévu pour eux au milieu de l'année et à la fin de l'année. Et ceux qui ne correspondent pas aux exigences de science et de vertu sont écartés sans hésitation.

Ces pauvres étudiants vivront là au minimum pendant six ans, le temps de leurs études. Ceux qui désirent passer un doctorat en Droit Canon (le droit de l'Église) à la Sorbonne résideront neuf ans.

Les Jésuites jouent un grand rôle. Les séminaristes doivent choisir un confesseur uniquement parmi eux. Les retraites leur sont prêchées par les Jésuites. Ce lien étroit a valu quelques critiques et moqueries.

Étudier et diriger une communauté naissante est une lourde tâche. Aussi Claude, en 1704, vit un trouble spirituel. Il fait une retraite au cours de laquelle il comprend qu'il doit partager les responsabilités avec d'autres. Il va se trouver un collaborateur. Le 17 décembre 1707, il est ordonné prêtre. Son œuvre se développe considérablement. Elle compte autour de 70 étudiants.

Malheureusement Claude François Poullart des Places est épuisé, il tombe malade et meurt le 2 octobre 1709, âgé de 30 ans. Il est enterré le lendemain dans la fosse commune d'un petit cimetière, réservée aux prêtres les plus pauvres.

EVOLUTION DE SON OEUVRE

Son œuvre se poursuit car, grâce aux collaborateurs dont il s'est entouré, il est possible d'élire un supérieur pour le remplacer. Son premier successeur meurt au bout de six mois, mais le second, M. Bouïc, dirigera le séminaire du St Esprit pendant cinquante ans. Elle atteint son but de servir les pauvres. La plupart des membres formés au Séminaire du Saint-Esprit sont répandus dans les provinces de France et travaillent au bien spirituel des populations pauvres qui leur sont confiées. Mais d'autres fonctions sont également acceptées, certains sont professeurs dans des grands séminaires, par exemple à Meaux et à Verdun. Les grands séminaires commençaient à s'organiser, et ils étaient considérés comme un œuvre convenant, car il y avait peu de professeurs.

En 1732 apparaît une nouveauté. C'est l'ouverture aux missions outre-mer. Cet apostolat va prendre une grande place. Ainsi nous trouvons des Spiritains dans l'empire de Chine, au Tonkin, au Siam, en Cochinchine. En 1750, quatre vicaires apostoliques, qui dépendent des Missions étrangères de Paris, qui travaillent en extrême Orient, ont été formés au Séminaire du Saint-Esprit. L'abbé de l'Isle-Dieu, aumônier général des missions de la Nouvelle France, recrute des Spiritains pour enseigner la théologie au séminaire du Québec, ou bien pour être missionnaires en Acadie, ou parmi les Indiens Micmac. Il est émerveillé par leur valeur et leur dévouement. Aussi il s'efforce à faire confier au Séminaire du Saint-Esprit, le soin de fournir le clergé des colonies françaises des Antilles et de Guyane. En 1778, pour la première fois, deux membres de la congrégation quittent leur chaire de professeur pour aller en Guyane ; les PP. Deglicourt et Bertout. Mais un naufrage les empêche d'arriver à bon port. L'année suivante le P. Deglicourt est nommé préfet apostolique (il a les pouvoirs d'administration d'un évêque, mais il n'est pas ordonné évêque) de la côte d'Afrique.

La Révolution arrive et frappe cette communauté comme toutes les congrégations religieuses et le clergé. En 1792 c'est la fermeture, et les responsables se cachent ou s'enfuient en Angleterre. Le séminaire du Saint-Esprit, en quatre-vingt neuf ans (1703 à 1792), a formé au moins 1300 prêtres. 600 à 700 d'entre eux ont passé les mers pour la mission, pratiquement la moitié.

Après la Révolution, le P. Bertout dépense toutes ses forces pour que le Séminaire du Saint-Esprit retrouve son existence. Le gouvernement lui demande de fournir le clergé des colonies. Mais la demande est forte, et il n'y a pas assez de prêtres. Le supérieur du Saint-Esprit accepte d'envoyer des prêtres seulement sur recommandation. D'autres prêtres indésirables dans leur diocèse arrivent à partir dans les colonies. Et ils sont appelés spiritains comme les autres.

Hélas leur ignorance, leur paresse, leur goût de l'argent gâchent la bonne réputation du Séminaire du Saint-Esprit. De plus les élèves qui se présentent, ne sont pas capables de faire de bonnes études, ni d'acquérir des vertus. C'est le rebut des diocèses de France.

MAIS QUI EST MEMBRE DE LA CONGREGATION DU SAINT-ESPRIT ?

Dans ses écrits Claude Poullart n'a jamais parlé de Congrégation ou de communauté à cause d'une loi de 1666 qui s'oppose aux nouvelles congrégations si elles n'ont pas les patentes royales, c'est-à-dire la reconnaissance. Il resté caché, et ne parle que d'une œuvre de charité. Mais le règlement et les exigences de vie et quelques propos de ceux qui ont vécu les débuts laissent bien entendre qu'il avait l'intention de fonder une communauté religieuse. En 1726 Louis XV donne 600 livres tirées de sa cassette. De là a lieu une enquête qui aboutit à un avis favorable. C'est la reconnaissance et les patentes royales. La communauté a une structure juridique extérieure. En 1733, il a fallu ré-écrire la règle, qui devenait la règle officielle. Elle diffère peu de celle de Poullart, quelques petits points ont été sous-entendus pour ne pas irriter les autorités. Cette règle reste sobre sur les dispositions juridiques. La congrégation est peu préoccupée de sa croissance, elle se concentre sur la valeur de la formation qu'elle veut apporter.

La congrégation du Saint-Esprit se compose d'un corps de directeurs requis pas la loi civile pour qu'on puisse parler de personnalité légale. Les directeurs signent seulement un contrat où ils s'obligent à observer les statuts. Ceux-ci sont très concis. Les directeurs s'appellent les Messieurs du Saint-Esprit. A côté il y avait des associés. Les directeurs et les associés forment la congrégation.

Le mot Spiritain s'appliquait à tous ceux qui avaient fait leur formation au séminaire du Saint-Esprit. Ils étaient unis par une conception du sacerdoce. Etre prêtre signifiait pour eux une disponibilité évangélique dans l'obéissance à l'Esprit pour le service des pauvres et des gens abandonnés, accompagnée d'une pauvreté volontaire.

Finalement nous avons affaire plus à un mouvement de spiritualité qu'à une congrégation. Pendant cent cinquante ans cela a très bien fonctionné mais après la tourmente de la Révolution ce fut une fragilité qui l'a empêchée de se relever. Si bien qu'en 1848, une jeune société religieuse, missionnaire : la Société du Saint Cœur de Marie, fusionnera avec elle pour lui redonner vigueur.

LES HOMMES A L'ORIGINE DU SAINT CŒUR DE MARIE

Nous passons au XIXème siècle vers les années 1840. Deux séminaristes de Saint-Sulpice, à Paris, vers les années 1837-1839, ont une inspiration. Il s'agit de Frédéric Levavasseur, originaire de Bourbon et de Tisserant, né d'une mère créole de Saint-Domingue et d'un Père français. Tous deux ressentent le besoin de prêtres regroupés en communauté pour évangéliser leur pays et plus spécialement la population noire.

Frédéric Levavasseur, en 1829 vient en France pour faire des études à l'École Polytechnique. Il se donne avec tellement de passion aux études qu'il est épuisé. Il en échoue à son examen d'entrée en 1835. D'autre part il se sent attiré par le sacerdoce. Ses parents s'y opposent. Pour se remettre de ses fatigues il retourne à Bourbon. Pendant son séjour il est profondément touché par l'état de dégradation et de délabrement des Noirs de son île. Cela n'améliore pas sa santé. Son cœur s'enflamme du désir de leur procurer quelques biens spirituels. Dans le

courant de l'été 1836 il revient à Paris. Il songe toujours à la situation des Noirs, mais vu sa santé il n'ose demander son admission au Séminaire Saint-Sulpice. Il souffre de violents maux de tête, impossible d'étudier, pense-t-il. Le prêtre qui reçoit ses confidences l'encourage à aller au séminaire, et lui assure qu'il sera le premier missionnaire de son île. Il entre au séminaire d'Issy les Moulineaux en 1836. Pendant deux ans il est dans l'incapacité absolue d'appliquer son esprit à rien. Cela le conduisit à une profonde humilité. Mais il n'oublie ni le malheur, ni le salut des esclaves de son pays.

Tisserant a fait avec beaucoup de peine ses études de philosophie au séminaire de Saint-Sulpice. A cause de cela la tonsure lui a été refusée. Cependant en 1835 il entre à Issy pour les études de théologie. Il a une bonne volonté pour la piété. Les directeurs du Séminaire finissent par signaler à l'archevêque de Paris, dont dépend Tisserant, son incapacité. Le conseil de l'archevêché lui retire sa bourse. Mais le plus mortifiant pour Tisserant c'est que les directeurs du séminaire insistent auprès de lui pour qu'il ne cherche pas à entrer dans un séminaire d'un diocèse qui manque de prêtres. Après quelques années, les directeurs du séminaire le reprennent. Il entre au séminaire d'Issy, deux mois avant Levavasseur. Il a connaissance de la situation de la population de Saint-Domingue, suite à des conversations qui en rapportent les vices. Cela est dû à leur ignorance et aux mauvais exemples de prêtres indignes. Tisserant pense qu'il faudrait une communauté de prêtres pour travailler auprès d'eux. Mais comment réaliser cela ?

Un troisième homme important : François Libermann. Il est également séminariste. Il est le fils du Rabbine de Saverne. Il s'est converti au catholicisme. Son baptême a été la source de grâces exceptionnelles. Il est entré au séminaire pour devenir prêtre. En 1829, la veille de son sous-diaconat, il est pris d'une crise d'épilepsie. Ceci est un empêchement au sacerdoce. Malgré cela il reste au séminaire, jusqu'en 1831. A la fin de l'année, François Libermann doit être renvoyé. Les Sulpiciens (les professeurs du séminaire), émus par le fait qu'il n'a aucun endroit où aller, car son père l'a maudit lors de sa conversion, et à cause de sa grande valeur spirituelle, l'hébergent au séminaire d'Issy. Il n'est pas séminariste, mais commissionnaire et sous-économe. Il exerce surtout une grande influence spirituelle. Il y reste six ans. Au cours de l'année 1836, il rencontre Levavasseur. Cette même année la Congrégation des Eudistes cherche quelqu'un de profondément spirituel pour former leurs novices. Ils demandent Libermann. Les sulpiciens arrivent à le convaincre d'accepter. Il se rend chez les Eudistes à Rennes, en 1837. Là, il vit d'autres souffrances que celles de la maladie : il connaît des oppositions et l'échec dans son enseignement spirituel, lui qui avait toujours connu le succès. Il traverse des ténèbres qui lui font croire qu'il est incapable, qu'il a mal conseillé les autres, qu'il est inutile dans l'Eglise.

C'est avec ces trois hommes qui ont une santé fragile, des limites, que Dieu va susciter la Société du Saint Cœur de Marie pour l'évangélisation des Noirs. Quand saint Paul nous dit que Dieu se sert de ce qui est faible pour faire son Église, nous en avons une preuve ici. Cela doit nous convaincre que lorsque nous nous sentons nuls, incapables, cela n'empêche pas Dieu de se servir de nous.

Signalons que ces trois hommes sont soutenus par d'autres. Deux Sulpiciens les soutiennent : Le P. Galais et le P. Pinault.

Il y a aussi le P. Desgenettes qui a la responsabilité de l'église Notre-Dame des Victoires, et de l'Archiconfrérie. Enfin il y aura plus tard, Mgr Luquet, évêque de Pondichéry, qui donnera de très bons conseils au P. Libermann. Luquet était séminariste à Issy et il a eu un moment l'envie d'entrer dans le projet de Levavasseur.

LA NAISSANCE DU SAINT CŒUR DE MARIE

Pendant les vacances d'été, en août 1838, Levavasseur va à Rennes où il passe un long moment avec Libermann. Il lui parle de l'évangélisation des Noirs de son île. M. Galais, son directeur spirituel, lui demande de mettre par écrit son plan d'évangélisation pour Bourbon. En janvier 1839 il rédige son projet pour « L'œuvre des Noirs ». Le 2 février 1839 le P. Desgenette, à la suite de deux lettres de deux séminaristes, Levavasseur et Tisserant, commence avec l'archiconfrérie de Notre-Dame des Victoires une croisade de prière pour les Noirs. Vers fin février, début mars, Levavasseur, sur les conseils de M. Pinault, communique son projet d'apostolat à Libermann. Peu de temps après Libermann reçoit une lettre de Tisserant au sujet du projet de Levavasseur.

Voici quelques lignes du projet de « L'œuvre des Noirs » selon Levavasseur. (voir fascicule *À l'écoute de Levavasseur* d'Etienne Osty, non publié, p. 7-9)) D'abord un constat : les prêtres n'ont pas le temps de s'occuper des Noirs, ni des Blancs qui ne viennent pas à l'église. Une conviction : les Noirs sont sans foi et sans piété car ils sont sans prêtres. Malgré la corruption de leurs mœurs, il y a en eux un germe de foi, une disposition à croire qui porterait des fruits, si quelques hommes apostoliques venaient leur annoncer la Parole. Ce regard positif change avec les préjugés de l'époque.

Son point clé : les Noirs « *ne trouveront le salut que dans la réunion de quelques hommes apostoliques, qui puissent être comme les suppléments et les serviteurs des curés.*

Il faudrait que ces hommes fussent unis en un seul corps par une règle et sous un supérieur, qu'ils eussent une demeure où ils puissent se réunir souvent pour ranimer leur zèle et leur ferveur et se répandre ensuite pour évangéliser les Blancs et les Nègres qui n'ont pas de rapport avec les curés. »

Le moyen pour cette évangélisation sera d'aller enseigner les Noirs chez leurs maîtres, mais en construisant des chapelles, et par le biais des Noirs il sera possible de toucher les Blancs.

Ces hommes apostoliques devront vivre pauvrement, proches des Noirs, et avoir avec eux une grande amitié. Ils se donneront aux Noirs qui « *sont les âmes les plus misérables, les plus éloignées du salut et les plus abandonnées dans l'Église de Dieu.* »

Voilà des propos qui nous rappellent Poullart des Places.

Une condition indispensable : le rattachement direct à Rome pour pouvoir avoir un travail vraiment missionnaire, en dehors des structures de paroisse et de diocèse.

Dans ses réponses, Libermann encourage fortement Levavasseur à s'occuper de cette œuvre. Il insiste sur le fait qu'il « *semble indispensable que ce soit une congrégation qui entreprenne une œuvre semblable...* » (voir *Florilège Libermann* d'Etienne Osty p. 39)

Dans la réponse à Tisserant, il l'encourage à entreprendre cette œuvre avec Levavasseur et insiste à nouveau sur le fait que cela doit se faire nécessairement en communauté. Il donne quelques traits indispensables pour ces futurs missionnaires : « *...des gens fervents et remplis du divin amour... pas des gens lâches et faibles, il faut des hommes dévoués à la gloire de Dieu, des hommes décidés à tout quitter pour lui... des hommes qui se soient déjà vaincus sur les principaux de leurs défauts... des hommes qui soient capables de souffrir les plus grandes peines et les plus grandes humiliations... des hommes qui aient un esprit docile et souple.* » (Voir *Florilège Libermann* d'Etienne Osty p. 40, 41)

En août 1839, il vient passer un mois de vacances à Issy. Il aide Levavasseur et Tisserant à organiser « L'œuvre des Noirs ». Puis il retourne à Rennes. Le 28 octobre, en la fête de saints Simon et Jude, Libermann reçoit une petite lumière qui le pousse à entrer dans « L'œuvre des Noirs. Il en fait part aussitôt à Levavasseur, mais il ne révèle rien sur cette lumière intérieure.

Il ne le dira jamais. Il tempore un peu pour discerner en consultant des hommes sages. Ceux-ci ont reconnu unanimement qu'il devait quitter la congrégation des Eudistes, pour « L'œuvre des Noirs ». Le 30 novembre il avertit par courrier son supérieur, il le supplie de le laisser partir. Le supérieur lui répond, en lui disant que sa décision est une illusion du démon. Le 1er décembre il quitte le noviciat des Eudistes à Rennes. Il part totalement à l'inconnu. Cette œuvre verra-t-elle le jour ? Les futurs membres sont tous des séminaristes fervents mais pas encore des prêtres mûrs. En cas d'échec il se trouvera à la rue avec rien.

Sur les conseils de M. Pinault, il va de suite à Rome pour faire connaître et approuver ce projet d'évangéliser les Noirs. D'ailleurs Levavasseur avait mis dans son projet qu'il fallait présenter le plan de l'évangélisation des Noirs, à Rome, en décrivant leur situation misérable, puis exposer le genre de vie que mèneront les missionnaires. Si la Propagande (le service au Vatican qui s'occupe des missions) accepte, alors les missionnaires se mettront à sa disposition.

Le 27 mars 1840, Libermann présente à Mgr Cadolini, secrétaire de la Propagande, un mémoire, qui suit le projet de Levavasseur en le reformulant et en apportant des précisions. Il insiste notamment sur la vie de communauté qu'ils veulent mener. Il signale que cela ne leur permet pas de se rattacher à une congrégation missionnaire existante, car aucune ne pratique la vie de communauté. Il demande de dépendre directement de la Propagande et de recevoir d'elle les lieux de mission. Après cela, il attend la réponse, en faisant totalement confiance à Dieu. Il ne recherche aucune relation pour le recommander. Il s'installe dans une petite mansarde, où il commence à rédiger la règle de vie pour les futurs missionnaires. Le 8 juin 1840, il reçoit de la propagande une réponse favorable à son mémoire. Une condition est posée : il doit se faire ordonner prêtre avant. Finalement l'évêque de Strasbourg se propose de l'ordonner. Il rentre en France, va au séminaire de Strasbourg pour se préparer à l'ordination. Pendant ce temps, sans rien demander à Libermann, Levavasseur, avec M. de Brandt, loue une maison à La Neuville, près d'Amiens, qui servira pour le noviciat des missionnaires du Très Saint Cœur de Marie, titre qui remplace « L'œuvre des Noirs ». Le 18 septembre 1841, Libermann est ordonné à Amiens. Et le 27 septembre s'ouvre le noviciat à La Neuville, sous la direction du P. Libermann. Ainsi est née la Société des missionnaires du Saint Cœur de Marie.

LEURS EXIGENCES DE VIE

Nous les trouvons dans la Règle provisoire qu'il a composée à Rome, et reformulée au début du noviciat. Relevons les traits spirituels les plus importants qui sont dans la premier chapitre de la règle. (voir le livre : *Libermann 1802-1852*, Paul Coulon et Paule Brasseur, éditions du Cerf, 1988, p.208, 209)

Tout repose sur la foi en Jésus Christ. Ils sont envoyés pour annoncer « *son Saint Évangile et établir son règne parmi les hommes les plus pauvres et les plus délaissés dans l'Église de Dieu* ». Nous rejoignons le but de Poullart des Places : annoncer Jésus Christ aux plus pauvres. Nous lisons plus loin : « *Leur divin maître les envoie vers les âmes les plus pauvres, aussi ne peuvent-ils entreprendre de missions que parmi celles qui sont les plus abandonnées et les plus délaissées* ». L'annonce de l'Évangile des mystères et des volontés divines à ceux qui les ignorent, ou qui se perdent mais aussi pour remplir d'amour et de sainteté ceux qui sont en bonne voie, exige que les missionnaires établissent d'abord en eux l'amour et le règne de Jésus Christ d'une manière la plus solide et la plus parfaite. Ils doivent reproduire en eux la

sainteté du Christ. *« Ils doivent être tellement remplis d'esprit de sainteté de cet adorable maître, et agir tellement sous l'influence de la grâce divine que la répandant par leur parole et par leurs actions ils en remplissent tous ceux avec lesquels ils ont des rapports. »* Le P. Libermann ne cessera de répéter que le missionnaire ne sauvera les hommes que par sa sainteté et que son premier devoir est de veiller à sa sainteté.

Voilà ce qui caractérise les membres de la Société du Saint Cœur de Marie : des envoyés, des serviteurs des pauvres, qui doivent *« se faire Nègres avec les Nègres »* écrira Libermann, et des gens qui développent la sainteté de Dieu en eux.

LES DEBUTS DU SAINT CŒUR DE MARIE

Le premier but de cette fondation missionnaire est l'évangélisation des Noirs de Bourbon et de Saint-Domingue. En novembre 1842, Tisserant part pour la Martinique afin d'essayer d'entrer en Haïti. Hélas un coup d'État l'en empêche. Le P. Levavasseur arrive à Bourbon le 10 juin 1842. Les Pères Blanpin et Collin le rejoignent en 1843. La mission ne se limite pas à cela. Déjà avant l'ouverture du noviciat, le P. Laval est parti pour l'île Maurice pour s'occuper des affranchis. La Société du Saint Cœur de Marie sera surtout tournée vers le monde des Noirs, où qu'ils soient, et bien sûr l'Afrique. Le gouvernement français et la haute société française des colonies pressentent qu'il faudra affranchir les esclaves. Leur préoccupation est : avant de leur donner la liberté, il faut les moraliser. Il y a bien de l'hypocrisie dédaigneuse, car, selon ce que P. Levavasseur et le P. Laval donnent comme informations sur la société blanche, ce n'est pas très brillant.

La jeune congrégation sera vite appelée à travailler en Afrique Noire. En 1842, Rome nomme Mgr Baron, vicaire apostolique de deux Guinées. Vicaire apostolique : il est ordonné évêque mais il est soutenu financièrement par un autre diocèse. Les deux Guinées s'étendent du Sénégal à la Namibie. Il passe à Paris pour chercher une nouvelle congrégation qui se dévoue pour les Noirs mais ne trouve rien. Il file à Lyon. Il revient sur Paris en décembre 1842. M. Desgenettes, à Notre Dame des Victoires, lui fait connaître la société du Saint Cœur de Marie. Aussitôt il se rend à La Neuville. Il propose, au P. Libermann, les deux Guinées comme champ de mission. Celui-ci accepte. Le 13 septembre 1843, partent les sept premiers missionnaires pour les deux Guinées. C'est un désastre, en quelques mois cinq sur les sept meurent. Mais le P. Libermann ne renonce pas à cette mission. Il écrit de suite à la Propagande et présente un nouveau plan, qui est bref. Dans celui-ci il reprend avec insistance une idée écrite dans le mémoire de 1840 : le clergé local. Il lui paraît évident que sans ces prêtres africains, il ne sera pas possible d'évangéliser l'Afrique. Il propose de former un établissement en Europe, dans lequel seront envoyés de jeunes Africains pour les instruire dans la foi chrétienne. En même temps que cette formation ils recevront des connaissances utiles pour leur vie. Les plus pieux seront choisis pour devenir prêtres, les autres apprendront l'agriculture, la mécanique. Ces derniers pourront servir de catéchistes. Pour aider le clergé du pays, il suffit d'établir sur les côtes, en des lieux salubres, quelques communautés de missionnaires européens.

A la suite d'événements importants dans l'Église et sur les conseils de Mgr Luquet, le P. Libermann présente en 1846, un long et précis mémoire sur « La mission des Noirs en général et sur celle de la Guinée en particulier. »

Du 18 janvier au 5 février 1845, se déroule en Inde, à Pondichéry un synode, auquel participe M. Luquet qui est missionnaire là-bas. Libermann l'a connu à Saint-Sulpice. Ce synode,

devant la constatation du fait qu'aucun Indien ne demande à devenir prêtre, alors qu'ils sont nombreux à être catéchistes, a affirmé la nécessité d'établir un clergé local. M. Luquet est envoyé pour présenter les résultats du synode, à Rome. Ceux-ci sont acceptés. M. Luquet est nommé évêque et il lui est demandé de rédiger un premier texte pour une Instruction sur le clergé local dans les territoires de mission. Celle-ci est publiée le 23 novembre 1845. Mgr Luquet relance le P. Libermann pour fournir un mémoire étoffé sur la mission en Afrique, pour représenter son idée d'un clergé local en s'appuyant sur l'Instruction publiée. Le 15 août 1846 la Propagande reçoit ce document. Libermann insiste sur le fait que dès le départ il faut penser à quelque chose de stable et de solide dans les pays de mission. Il faudra établir une hiérarchie. Mais il faut commencer de suite avec un plan précis qui fera partie du travail des missionnaires, afin d'aboutir un jour. Libermann reprend son idée de former des enfants selon trois catégories : des prêtres, des catéchistes et autres assistants des missionnaires, et des jeunes habiles en agriculture et dans les arts et métier. Cette fois-ci la formation initiale se fera en Afrique. Ensuite il aborde un problème capital : l'harmonie entre l'évêque du lieu, et les supérieurs de communauté et les autres supérieurs de la congrégation. Il y a trois points importants : reconnaître la totalité du pouvoir de l'évêque, mais sauvegarder la vie de la congrégation dans laquelle il n'a pas d'ordre à donner, enfin établir dans chaque mission un procureur qui gère les biens sous l'autorité de l'évêque. Libermann mentionne que bien souvent les évêques n'ont pas la compétence pour le matériel et les missionnaires peuvent se retrouver sans ressources à cause de leurs erreurs. Rome accepte ce mémoire, qui invoque « l'Instruction sur le clergé local ». C'est énorme pour la mission.

DU SAINT CŒUR DE MARIE AUX SPIRITAINS

Le Séminaire du Saint-Esprit a perdu l'estime publique.

L'équipe des directeurs, qui sont obligatoirement membres de la Congrégation du Saint-Esprit, se compose de trois personnes qui ne s'entendent pas. Le point faible du Séminaire du Saint-Esprit est son manque de structure. Il fonctionne comme un mouvement de piété.

Dans le champ d'apostolat, voilà que se rencontrent les Spiritains et les Missionnaires du Saint Cœur de Marie, qui ont pratiquement le même but d'apostolat : évangéliser les plus pauvres. Cependant ceux du Saint Cœur s'occupent des Noirs, les Spiritains des paroisses des colonies. Des conflits naissent entre les membres des deux Congrégations. Les Supérieurs du Saint-Esprit défendent leur congrégation qui a la reconnaissance juridique du gouvernement français, et la demande de ce dernier, pour le clergé des colonies. De plus au niveau canonique dans l'Église ils sont reconnus par Rome. Libermann n'a rien de tout cela. Lors du départ des missionnaires du Saint Cœur pour le Sénégal et les deux Guinées, M. Leguay, supérieur du Saint Esprit, leur refuse le droit d'exercer leur sacerdoce dans ces pays. Il prétend que Rome lui a donné ce pouvoir. Les Spiritains travaillent déjà dans le nord Sénégal qui fait partie des Deux Guinées. Il reproche aux Spiritains d'avoir un « *esprit d'envahissement et de domination*. »

Libermann signale en passant au ministère de la Marine, qu'il serait prêt à fournir beaucoup de prêtres pour les colonies, mais, puisque cela ne semble pas possible, il va chercher ailleurs. Au nonce à Paris, il parle de l'autoritarisme du supérieur du Saint-Esprit et de la mainmise du gouvernement français sur l'Église dans les colonies.

Voilà qu'au début de 1848 des hommes reprochent au Séminaire du Saint-Esprit d'être hostile à l'abolition de l'esclavage. M. Leguay, qui s'est déconsidéré auprès des pouvoirs publics, par

l'excès de ses démarches et par ses dénigrement du Saint Cœur, comprend qu'il est indésirable. Il quitte sa charge de supérieur. Il est remplacé par M. Monnet, qui a travaillé à Bourbon, et qui a beaucoup apprécié le P. Levavasseur. Monnet se brouille avec le ministère de la Marine et craint que Libermann en profite pour contacter le sous-secrétaire d'État. Il lui écrit à ce sujet. Libermann le rassure et profite de l'occasion pour relancer l'idée de faire des deux congrégations, une seule. Cela plaît à Monnet qui rencontre aussitôt Libermann.

Libermann comprend qu'il faut accepter de perdre le titre Saint Cœur de Marie, pour celui du Saint-Esprit auquel sera joint : Cœur Immaculée de Marie. Il faut garder les constitutions du Saint-Esprit, qui sont reconnues déjà deux fois, par Rome et le gouvernement français, ce qui a des avantages. D'ailleurs les membres du Saint-Esprit tiennent à cela. En dehors de cela Libermann tient à des changements : le Saint-Esprit, dans l'espoir de recruter plus, a établi un deuxième ordre. Personne n'est entré dedans. Il en demande la suppression. Monnet est d'accord. Il proclame l'union des deux congrégations et fait acclamer Libermann comme supérieur. Libermann lui rappelle qu'il faut avant cela l'accord et la décision de Rome. Chacun prépare ses papiers. Dans sa demande Libermann suggère de nommer Monnet, vicaire apostolique de Madagascar, ce qui lui évitera une démission sans compensation. Ensuite il demande que soit établie la vie religieuse : la vie de communauté, jamais un missionnaire seul, et la pauvreté.

M. Loevensbruck, spiritain, est chargé de porter à Rome tous les documents. Le P. Libermann lui donne beaucoup d'arguments pour obtenir les modifications qu'il désire. Mais sur place, il sent des réticences et ne dit rien. Du 4 au 10 septembre 1848, Rome étudie et accepte les demandes de Monnet et Libermann. Le 26 septembre, tous deux reçoivent la décision. Libermann est surpris sur le fait que le Saint Cœur est dissout et entre dans le Saint-Esprit, au lieu de joindre les deux. Mais le plus dur pour lui est de constater que ses demandes des exigences de la vie religieuse ne sont pas prises en considération. Il se tait. Il sait que les missionnaires du Saint Cœur n'accepteront pas la disparition de la vie religieuse. Il va négocier avec Rome un par un les éléments de la vie religieuse. Ceux-ci ne modifient en rien les constitutions, il s'agit de règlement interne. Rome s'étonne de la demande de la vie de pauvreté absolue : mise en commun de ses biens, qui jusqu'à maintenant n'existait pas. Or en général une congrégation ne passe pas d'une simple vie de pauvreté à une pauvreté absolue. C'est là que Libermann explique que les membres du Saint-Esprit ne sont que 7 : les 3 directeurs et 4 associés, mais les membres du Saint Cœur sont 49, et ils étaient habitués à la pauvreté absolue, ils tiennent à continuer. Cela fut accordé.

C'est ainsi que le Saint Cœur de Marie est devenu la Congrégation du Saint Esprit, les Spiritains. Mais Libermann a habilement fait entrer les exigences de vie du Saint Cœur, dans ce qui s'appelle les règlements.

Libermann a dû faire face à beaucoup de difficultés de la part des membres du Saint Cœur qui, de l'Afrique et de l'Océan Indien où ils travaillaient, ne comprenaient pas la fusion. Du côté du Saint-Esprit, il y a eu du fil à retordre aussi. Il a fallu aussi essuyer la mauvaise réputation du Séminaire du Saint-Esprit.

C'est à partir de là que se développe la Congrégation du Saint-Esprit, d'abord en France, puis dans les autres pays d'Europe et en Amérique. Beaucoup d'activités scolaires pour avoir des vocations. Mais aussi des orphelinats, et des pénitenciers pour enfants. Cependant le but principal est l'évangélisation des Noirs.

Il y a eu parfois des tiraillements : ceux qui travaillaient à l'extérieur trouvaient que les œuvres en France accaparaient trop de personnel. La Congrégation a œuvré dans un bon

nombre de pays d'Afrique, aux Antilles, au Brésil et bien sûr La Réunion et Maurice. Elle a été attentive à l'établissement d'un clergé diocésain. Elle a accepté très peu de demandes de prêtres africains dans sa congrégation, et n'en a pas cherché, pour favoriser le clergé local. Elle s'est parfois laissé absorber par le travail paroissial au point de ne plus manifester sa spécificité. Depuis quarante ans, maintenant que le clergé diocésain existe, elle cherche à s'établir là où elle travaille, pour aider l'Église locale à avoir une dimension missionnaire visible.

ET AUJOURD'HUI

Au 1er janvier 2010, nous sommes 2854 Spiritains dans le monde.

Afrique : 1357 en général des jeunes, et des vocations, Europe 1211 en général âgés et des vocations par unité et de temps à autres, Amérique du Nord 140 ; Amérique Latine 34 ; Caraïbes 60 ; Océan Indien 40 ; Asie 11, plus 12 Vietnamiens en formation, Océanie 1.

Nous travaillons dans 57 pays environ. Nous restons très présents en Afrique, et les confrères africains prennent la relève et de nouveaux engagements. Certains viennent aussi en Europe, en France nous en avons plusieurs dans nos œuvres.

Nous avons des confrères en Amérique latine : Paraguay, Pérou, et en Amérique Central : Mexique

Nous nous ouvrons aussi en Inde, dans le Kérala, où il y a beaucoup de prêtres. Nous y allons pour donner à cette Église une dimension missionnaire visible. Depuis trente-cinq ans, des confrères travaillent au Pakistan. Nous avons quelques communautés à Taïwan, aux Philippines avec des vocations du pays, au Vietnam où il faut rentrer au nom d'une œuvre humanitaire ou de développement.

Quelques membres travaillent auprès des réfugiés.

Une grande attention est apportée à Justice et Paix et Intégrité de la création. En Europe, en lien avec d'autres congrégations missionnaires il y a une antenne à Bruxelles pour informer les grands de ce monde des problèmes des pays pauvres. En Suisse à Genève également.

Nous proposons aussi notre manière de vivre notre foi chrétienne en nous appuyant sur les conseils de Poullart des Places et de Libermann, ce qui s'appelle une spiritualité, aux chrétiens qui le désirent. Ce sont les groupes de Fraternité Spiritaine, puis de là il est possible de passer au statut d'associé qui comprend un engagement et une mission en lien avec nos activités, donnée par le supérieur spiritain du lieu.

Et puis il y a tout le petit travail quotidien de chaque membre.

FINALEMENT QU'EST-CE QU'UN SPIRITAIN ?

Que ce soit avec Poullart des Places ou avec le P. Libermann, dans les deux cas, pour évangéliser les plus pauvres de leur époque, il est nécessaire et indispensable de former des prêtres qui vivent pauvrement et qui sont entièrement donnés à Dieu dans une vie de foi profonde et donnés à leurs frères dans un travail généreux et désintéressé. Dans les deux cas, ces hommes amorcent une réforme du clergé de leur époque : Poullart, celui de France, Libermann, celui des colonies, qui vient de France.

Le Spiritain, par ses racines chez Poullart des Places ou chez Libermann se caractérise par une disponibilité évangélique. Celle-ci consiste d'abord à se placer devant Dieu, et à désirer être à sa disposition. C'est là que se trouve la sainteté que Libermann recommandait tant.

Deuxième aspect de la disponibilité évangélique, il s'agit d'être disponible à nos frères et sœurs pour les servir. Ceci est la base de l'apostolat.

Cette disponibilité exige d'abord une vie intérieure de prière profonde qui unit à Dieu. Ensuite elle demande une pauvreté évangélique faite de pauvreté matérielle et de pauvreté spirituelle. La pauvreté matérielle, pour les deux fondateurs, doit nous identifier aux pauvres auxquels nous sommes envoyés. C'est un devoir pour nous de veiller à avoir une vie simple, proche des gens, et de garder une sobriété vis-à-vis des biens matériels.

La pauvreté spirituelle nous demande une constante attention à ce que nous apporte la vie à travers les événements. Il faut être ouvert au monde dans lequel nous vivons. Pour Poullart des Places, servir les pauvres est fidélité à l'Esprit-Saint, or il parle dans la vie d'aujourd'hui. Cela demande le détachement envers le passé : savoir quitter les idées pour lesquelles nous nous étions engagés pour en accepter des nouvelles. Le Spiritain doit avoir une souplesse d'esprit pour être prêt à abandonner une œuvre à laquelle il a consacré des années, afin d'entrer dans une nouvelle.

Cette disponibilité reste toujours la ligne de fond de notre vie spiritaine. La dernière Règle de Vie, qui est de 1987 dit : *« Prenant Marie pour modèle, nous vivons notre mission dans la docilité à l'Esprit-Saint. Cet état habituel de fidélité à l'Esprit-Saint : « l'union pratique » dont parle Libermann est la source de notre « zèle apostolique », et nous conduit à la disponibilité et au don total de nous-mêmes. »* Ch 1 § 5

P. Louis Verchère cssp
Foyer Alexandre Monnet
La Rivière des Pluies
Février 2012